COMMISSION SITES ET ESPACES DE PRATIQUE

Rapport d'activité 2014

En reprenant la feuille de route rédigée fin 2013, on s'aperçoit que la commission a bien travaillé…

- Liens avec la LPO (ligue pour la protection des oiseaux) : au niveau national, nous n'avons pas eu les contacts espérés en 2013. Pour diverses raisons, la journée commune de sensibilisation dans le Vercors ne s'est pas tenue. C'est dommage pour tout le monde.
  Des initiatives locales se sont mises en place, comme quoi, quand on veut dialoguer, on peut… On citera (un exemple récent) le film réalisé dans les Bauges, en Savoie, en concertation avec le Parc Régional des Bauges, parmi d'autres actions concertées (carte des Bauges, avec les transitions autorisées et possibles dans ce Parc). On peut trouver ce film sur le site du CDVL 73, du Parc des Bauges ou en direct, à http://vimeopro.com/camacro/voler-avec-les-rapaces-ou-le-partage-du-ciel

- Réunion physique de la commission : nous avons pu nous réunir en mai 2014, en dépit d'une date difficile à honorer pour certains. Néanmoins, des représentants de l'Alsace, de l'Auvergne, de Picardie, de PACA, de Champagne et du Nord-Pas-de Calais ont échangé sur le fonctionnement de la commission, leurs problèmes locaux… La commission s'est ainsi étoffée et il a été convenu que TOUS les RRS (responsables régionaux sites) seraient destinataires des courriers, sans disposer d'une voix décisionnaire.

- Les demandes de subventions : conformément à ses engagements, la commission s'est tenue à deux sessions de gestion des dossiers. Les décisions ont été prises après discussion au sein de la commission. Vu le « petit » budget de la commission, des choix ont été faits par le Bureau directeur de la fédération, notamment pour l'achat de terrains ou pour des subventions exceptionnelles en dehors du budget alloué.
  On peut se poser (toujours…) des questions sur l'importance du budget de notre commission. L'assemblée des Présidents de ligues (APL) semble vouloir réfléchir aux dotations.

- La base de données des sites : des départements pilotes ont initié la mise en œuvre de cette informatisation. C'est un travail gigantesque de vérification, et nous nous appuyons sur les acteurs locaux en collaboration avec les Cadres techniques concernés.

- La documentation : le règlement de la commission a été fait ; un manuel du responsable de site et un document pour le subventionnement des sites ont été réalisés. Je tiens à remercier Jean-Marc Ardhuin pour son travail de fourmi, qui a su rédiger et moderniser ces documents, avant validation par la commission (à consulter sur le site FFVL).

- Les Parcs nationaux : Marc effectue un travail de centralisation des informations et veille de près à l'évolution de la réglementation « vol libre » dans le cœur des parcs et à la concertation avec les administrations responsables ; c'est usant à force de lutter contre cette inertie…

- Le kite : toujours suivi de près par Laure Collin, en ce qui concerne les autorisations et les panneaux et les drapeaux d'informations.

    - Production, en partenariat avec l'Agence des aires marines protégées (et avec l'implication de nombreux gestionnaires d'aires marines protégées), d'un panneau pédagogique de sensibilisation au respect de l'environnement intitulé « protéger son spot », à destination des pratiquants. La démarche de réalisation, avec ce tour de table très élargi et cette implication de tous les acteurs, est aussi intéressante que l'outil final.

    - Suivi au « fil de l'eau » des problématiques de pérennisation de l'accès aux sites, tant sur les trois façades maritimes qu'en plans d'eau intérieurs.

- L'espace aérien : toujours suivi par Gérard Delacote et Jean-Marc Ardhuin, épaulé par Hervé Paul-Guers, parapentiste mais aussi pilote professionnel, qui est d'un grand secours lors des réunions avec les représentants de la DGAC.

- CDESI : l'implication des acteurs locaux est obligatoire, même si cette grosse machine ne fonctionne pas partout et souvent de façon différente, fonction des intérêts des Conseils généraux.

Dans ce bilan, je tiens donc à remercier Jean-Marc et Laure, pour leur disponibilité et leur motivation, les responsables régionaux qui s'impliquent dans le fonctionnement fédéral, Marc pour sa patience dans la gestion des Parcs nationaux et bien sûr « NOS » secrétaires Émilie et Stéphanie, pour leur sympathie et leur professionnalisme (ce n'est pas incompatible !).

Dominique Jean
Président de la commission Sites et espaces de pratique